

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi 14 septembre 2015, à 18 h 30, au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Emmanuel Deschênes  
Pierre Tremblay, conseiller  
Ruth Tremblay  
Régis Pilote

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PERMIS D'AGRANDISSEMENT – MME ALBERTE TREMBLAY
3. PERMIS DE CONSTRUCTION – M. NICOLAS CIMON ET MME STÉPHANIE PILOTE
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **163-09-15 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

#### **164-09-15 Permis d'agrandissement – Mme Alberte Tremblay**

**CONSIDÉRANT** la demande de permis d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel en zone de mouvement de sol au 152, chemin des Dunes;

**CONSIDÉRANT** que les demandeurs ont fourni les documents requis pour répondre aux exigences de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Pierre Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'inspecteur en bâtiment à émettre le permis d'agrandissement d'un bâtiment en zone de mouvement de sol situé au 152, chemin des Dunes.

#### **165-09-15 Permis de construction – M. Nicolas Cimon et Mme Stéphanie Pilote**

**CONSIDÉRANT** la demande de permis de construction d'un bâtiment résidentiel en zone de mouvement de sol dans le rang Éboulements-Centre;

**CONSIDÉRANT** que les demandeurs ont fourni les documents requis pour répondre aux exigences de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'inspecteur en bâtiment à émettre le permis de construction d'un bâtiment résidentiel situé en zone de mouvement de sol dans le rang Éboulements-Centre.

**166-09-15 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 18 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale